

La campagne 2010 des grades SEE Senior et Émérites

Appel à candidatures et à propositions

Les distinctions attribuées par la SEE permettent que des ingénieurs et scientifiques français trouvent au sein de la SEE une reconnaissance concernant la qualité des travaux et la valeur des publications de leurs auteurs. La responsabilité de décerner ces distinctions incombe au Comité des Distinctions et des Médailles (CDM). En 2010, nous profiterons encore du renouveau de dynamisme apporté à notre société par les réflexions et manifestations qui ont marqué le 125^e anniversaire de la SEE en 2008 et 2009. Sur cette lancée, le CDM compte sur une moisson de très bons candidats. Il espère pouvoir nommer au grade d'émérite, le plus haut grade décerné par la SEE, cinq personnalités de très haut niveau, et au grade de senior plusieurs dizaines de personnalités de grand mérite. Pour cela, il sollicite tous les adhérents de la SEE, ingénieurs et scientifiques, pour qu'ils s'attachent à promouvoir la campagne des grades 2010 : avoir beaucoup de bons candidats est la meilleure garantie de qualité des lauréats, et donc du prestige associé à ces distinctions. En particulier, le CDM demande :

- aux adhérents de la SEE qui remplissent les conditions de se porter candidats au grade de senior. Que les Responsables et animateurs de la SEE encouragent les adhérents qualifiés à se porter candidats,
- aux membres émérites de communiquer les noms (avec un bref CV) de personnalités qu'ils estiment éligibles au grade d'émérite.

Les conditions et les procédures sont rappelées ci-dessous.

**Odile MACCHI, Présidente du CDM.
Membre Émérite de la SEE (2000)**



I - Le grades de Senior

Les personnalités éligibles au grade de senior sont les membres SEE qui ont au moins dix années d'expérience professionnelle, ainsi que des publications et des travaux marquants dans les domaines d'activité de la SEE. L'intéressé(e) doit avoir trois parrains. Le dossier de candidature, téléchargeable sur le site de la SEE est à retourner à la SEE, au plus tard le 15 septembre 2010. Il comporte :

1. un CV d'au maximum 2 pages ;
2. un formulaire de candidature SEE où le candidat fera état de ses travaux scientifiques et techniques ;
3. trois fiches confidentielles, envoyées directement à la SEE par ses parrains.

Il est peut-être bon de transmettre ce dossier via un responsable ou un animateur de la SEE.

II - Le grade d'Émérite

Les personnalités potentiellement éligibles au grade d'émérite sont :

1. les membres SEE qui sont seniors depuis au moins cinq années ;
2. exceptionnellement, des personnalités adhérents ou en cours d'adhésion à la SEE et non encore senior, mais ayant de manière indubitable une qualification équivalente. Dans ce cas particulier il faut trois parrains comme pour les seniors.

La procédure comporte deux étapes :

1. Au plus tard pour le 1^{er} mai, l'intéressé(e) n'étant pas encore au courant : les membres émérite SEE proposent au CDM les noms et CV (au maximum 2 pages) des personnes qu'ils jugent dignes.
2. Parmi elles, le CDM retiendra en juin des éligibles

qu'il sollicitera à soumettre leur candidature en remplissant un dossier. Ce dossier sera envoyé par la SEE et sera à lui retourner au plus tard le 15 septembre 2010. Il comporte :

- un CV d'au maximum 2 pages,
- un formulaire de candidature SEE rempli par le candidat, faisant état de ses travaux scientifiques et techniques,
- une fiche de parrainage confidentielle, envoyée directement à la SEE par le parrain. Le membre émérite proposant peut être parrain. Mais le parrain peut ne pas être émérite.

Sur la base des dossiers senior et émérites reçus, le CDM désignera les seniors et les émérites 2010 au plus tard le 30 septembre.